



Bail saisonnier, locataire toujours en place

Par **logerais**, le **05/05/2012** à **11:34**

Bonjour,

une succession vient de me transmettre un dossier pour reprendre la gestion d'un bien, c'est un bail saisonnier dont la durée était de 8 mois du 20/10/10 au 30/06/11, mais le locataire est toujours en place. Est ce que l'on passe aux conditions d'un bail meublé ?

Merci de votre aide,
cordialement
Mme LOGERAIS